



FerCher *Le mag*

LE MAGAZINE DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

Civray - Lunery - Mareuil-sur-Arnon - Plou - Primelles - Saint-Caprais - Saint-Florent-sur-Cher - Saugy - Villeneuve-sur-Cher

p. 4

**Les services
intercommunaux**

L'équipe technique

p. 6

**Développement
économique**

Le haut débit en marche

**N°2
JUILLET
2022**

ÉDITORIAL

Madame, Monsieur, Chers habitants,

L'histoire de ces derniers mois aura été d'une rare intensité, avec les crises successives de Covid puis la guerre en Ukraine qui ont mis en évidence des tensions et des inquiétudes.

Dans ce contexte particulier, le budget pour l'exercice 2022 a été adopté lors du conseil communautaire du 6 avril dernier. Au-delà des dépenses imposées par la réglementation, celles liées à l'évolution des normes et du phénomène économique de l'inflation, celles concernant l'entretien de notre patrimoine commun et des engagements déjà contractés, l'adoption du budget exprime la stratégie de notre équipe et reflète les orientations politiques auxquelles nous sommes attachés. Nous avons en effet posé les bases des projets de l'année en cours.

Il est important que FerCher soit fidèle à ce qu'elle est aux yeux de tous : une communauté de communes à taille humaine où il fait bon vivre et au sein de laquelle ses élus œuvrent au quotidien pour développer un territoire plein de vitalité et d'énergie.

Face à une conjoncture difficile, notre équipe est heureuse de partager avec vous plusieurs projets d'avenir. Aujourd'hui, je retiens la création d'un camping-car Park sur la commune de Lunery, qui permettra d'accueillir les camping-caristes ; la fin des travaux d'éclairage et le remplacement du dispositif d'accès au gymnase intercommunal afin de réaliser des économies d'énergie ; le lancement des travaux d'assainissement et d'eau potable rue des Lavois à Saint-Florent-sur-Cher en collaboration avec la ville ; des travaux de voirie sur différentes communes Je n'oublie pas les différents travaux réalisés par nos agents régulièrement pour rendre notre quotidien agréable.

En matière économique nous avons accompagné certaines de nos entreprises à s'implanter ou à se développer grâce notamment à la mise en place d'un véritable service économique dédié à destination des acteurs économiques du territoire. La zone d'activités les Terres des Brosses continue d'attirer de nouveaux porteurs de projets avec la signature de plusieurs compromis de vente qui laissent entrevoir sous les meilleurs auspices le développement de notre zone.

FerCher continue à grandir et poursuit sa mutation. Dernièrement, le conseil communautaire a pris la compétence PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire). Ce dispositif va permettre de favoriser le développement de projets culturels de qualité sur notre territoire avec un accompagnement financier de la Région Centre-Val de Loire.

Je ne peux terminer ce mot sans évoquer la situation du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de Champagne Berrichonne. La gouvernance va être revue et les 28 délégués de FerCher siègeront au sein de la nouvelle assemblée soit en qualité de délégués titulaires ou de délégués suppléants. La tâche qui se présente à nous est titanesque. Je reviendrai très prochainement vers vous sur cet épineux dossier.

J'en ai terminé. Je profite de l'arrivée de l'été et du retour de l'astre solaire pour vous souhaiter de très bonnes vacances pleines de bonheur et de joie en ces temps incertains.

Bonne lecture à toutes et tous.

Fabrice Chabance
Président

SOMMAIRE

p. 3	Présentation
p. 4	Les services intercommunaux
p. 6	Développement économique
p. 7	Tourisme
p. 8	Budget général
p. 10	Équipements sportifs
p. 11	Actualités

SITE INTERNET DE FERCHER

Le site Internet est temporairement inaccessible. Comme nous l'avons prévu au budget 2022, un nouveau site est en cours d'étude. Le site sera de nouveau accessible de manière plus attractive et au plus proche de vos attentes.

Créée le 29 décembre 2000, la communauté de communes FerCher regroupe les neuf communes suivantes : **Civray, Lunery, Mareuil-sur-Arnon, Plou, Primelles, Saint-Caprais, Saint-Florent-sur-Cher, Saugy et Villeneuve-sur-Cher**. Elle compte 11 617 habitants (INSEE / Population 2018) sur une superficie de 232 km².

Contrairement à une commune qui possède la clause de compétence générale, une communauté de communes exerce des compétences particulières, obligatoires ou facultatives à la place des communes de son ressort. Elle ne peut pas agir en dehors de ces compétences transférées par les communes.

Bulletin d'information communautaire

Directeur de la publication : Fabrice Chabance, président
Rédaction, maquette, photos : service communication
Impression : Centr' Imprim - 36100 Issoudun
Dépôt légal : juillet 2022
Tirage : 6 200 ex.

NOUVEAU NUMÉRO POUR LES URGENCES EAU

Pour toute demande urgente de dépannage
eau et assainissement en dehors des heures
ouvrables, vous devrez désormais contacter le
07 85 23 74 72

Les services techniques intercommunaux sont basés à Civray dans les anciens bâtiments du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la région de Charost.

Ils se composent d'une directrice des services techniques, d'un pôle administratif, d'un service voirie-bâtiment-espaces verts et d'un service eau potable-assainissement (*collectif et non collectif*).

Le secrétariat du pôle administratif

Il prend en charge les appels des administrés, les rendez-vous avec les abonnés pour les changements de compteur ou les contrôles d'assainissement. Il assure également la distribution des sacs poubelles pour la commune de Saint-Florent-sur-Cher tout au long de l'année.

Le pôle administratif

Il répond aux demandes de DT/DICT pour signaler l'emplacement des réseaux d'eau et d'assainissement sur le territoire de FerCher lors de travaux sur le domaine public nécessitant des

Véhicule intercommunal : Renouvellement du partenariat avec les annonceurs...

La communauté de communes dispose d'un véhicule Trafic fourgon en location longue durée depuis quatre ans grâce à la contribution d'annonceurs.

Ce véhicule utilisé par les agents des

tranchées, il doit également instruire les documents d'urbanisme (PC-DP-CU) pour ce qui concerne les compétences communautaires. Enfin, il fait vivre son système d'information géographique (SIG) en fonction des travaux réalisés sur ses réseaux.

Le service voirie-bâtiments-espaces verts

Ce service a en charge la maintenance et l'entretien de son patrimoine (bâtiments intercommunaux, salle omnisports, piscine, gîte de groupe, campings...), des espaces verts intercommunaux (champs captant, châteaux d'eau, stations d'épuration...) et des voies classées d'utilité intercommunale (bande de roulement et accotements hors zones urbaines). Il assure également la régie des campings en saison et la distribution des sacs poubelles auprès des communes.

Le service Eau-Assainissement

Le service assure la production et la distribution d'une eau de bonne qualité sanitaire auprès des abonnés.

C'est l'équipe eau potable qui procède à la relève des compteurs, au raccordement des nouveaux abonnés, qui recherche les

services techniques va continuer à rouler grâce au renouvellement des généreux annonceurs.

En mai 2022, Fabrice Chabance, président de FerCher, entouré d'élus intercommunaux, les recevait pour les remercier de leur fidélité.

LES SERVICES INTERCOMMUNAUUX



fuites sur le réseau et qui fait procéder au remplacement de canalisations fuyardes selon un programme de travaux pré-établi.

C'est également ce service qui surveille le bon fonctionnement des installations de pompage et de traitement de l'eau qui vous est distribuée.

L'équipe assainissement assure le contrôle des raccordements, l'entretien du réseau d'assainissement collectif et le bon fonctionnement des stations d'épuration et des postes de relèvement. Elle a également pour mission de contrôler le bon fonctionnement et la conformité des installations d'assainissement non collectif. Elle réalise aussi les visites préalables à la réalisation ou la remise aux normes des installations individuelles.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'AVENIR !

La ville de Saint-Florent-Sur-Cher et la communauté de communes FerCher s'engagent en partenariat dans le dispositif Petites villes de demain - PVD.

Interview de la cheffe de projet

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Anaïs DIGUET et je suis ingénieure en développement territorial. J'ai toujours été convaincue de l'importance pour les territoires de porter des politiques dynamiques de développement, à un échelon local pour répondre aux besoins des habitants. Aujourd'hui, les collectivités doivent constamment s'adapter à de nouvelles compétences, à de nouveaux enjeux, avec des contraintes budgétaires supplémentaires. **Il est devenu indispensable de structurer le développement de nos villes, quelle qu'en soit la taille.** C'est pour cela que je fais ce métier, pour accompagner les collectivités dans le développement de projets concrets, aux services de la population. **Ce qui m'a attirée sur le poste de cheffe de projet Petites villes de demain, c'est l'opportunité de travailler sur l'ensemble des thématiques qui font la vie d'un territoire.** La diversité des acteurs et de sujets peut paraître complexe de premier abord mais c'est justement ça qui fait la richesse de ce poste.

Pouvez-vous nous expliquer ce que sont Petites villes de demain ?

PVD, c'est s'interroger sur la vision de Saint-Florent-Sur-Cher et de la communauté de communes FerCher pour les dix, quinze, ou même vingt prochaines années à travers les thématiques du quotidien qui font la qualité de vie du territoire. Quels sont les besoins en terme de mobilité ? Comment serons-nous amenés à nous déplacer demain ? Quelle est l'offre de services et d'équipements sur le territoire ? Y a-t-il un besoin important de rénovation énergétique des logements ? Les espaces

publics doivent-ils être repensés pour favoriser le lien entre les différents quartiers de la ville ? etc

Petites villes de demain c'est tenter de répondre à toutes ces questions en construisant collectivement avec les habitants et les acteurs locaux un projet solide.

Qui est à l'origine de ce dispositif ?

C'est l'Etat à travers le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Avec ce programme, il souhaite accompagner les collectivités de moins de 20 000 habitants situées en dehors d'un pôle urbain qui exercent des fonctions de centralité, mais présentent des enjeux économiques, sociaux et sociétaux de par une perte d'attractivité. **La ville de Saint-Florent-Sur-Cher répond totalement à ces critères.** Elle concentre un nombre important d'équipements et de services, mais fait face à une perte d'attractivité pour différentes raisons.

Avec Petites villes de demain, l'objectif principal est de construire une stratégie et un plan d'actions pour les quinze - vingt prochaines années. Les actions mises en place devront à la fois dynamiser le territoire et améliorer la vie quotidienne des habitants, mais également le rendre attractif.

Quels sont les avantages à avoir intégré la démarche Petites villes de demain ?

Concrètement, être lauréat du dispositif permet d'obtenir des aides de l'Etat et/ou des partenaires du programme sur de l'ingénierie et la réalisation d'actions. Les collectivités pourront également bénéficier d'aides sur la réalisation d'études, comme ça sera le cas pour le travail qui sera réalisé par un bureau d'étude pour la définition d'un plan guide. L'Etat a également fléché des crédits en priorité sur Petites villes de demain pour la réalisation d'actions et mobilise un grand nombre de partenaires multi-thématiques autour d'un réseau.



Le dispositif s'applique-t-il uniquement à la ville de Saint-Florent-Sur-Cher ?

Le dispositif s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants qui rayonnent en tant que pôle de centralité sur le territoire de leur communauté de communes. Bien que le programme et les actions soient ciblés sur le centre-bourg de la ville, **il apparaît indispensable de prendre en compte les interactions de Saint-Florent-Sur-Cher avec l'ensemble du territoire de l'EPCI.** C'est pourquoi c'est bien la communauté de communes FerCher qui porte le dispositif Petites Villes de Demain. **Dix élus de communes différentes de l'EPCI siègent au comité de pilotage et peuvent s'exprimer sur les orientations prises.** Avec cette gouvernance, nous nous assurons que les actions qui seront mises en place à Saint-Florent-Sur-Cher rayonneront sur l'ensemble du territoire et que les projets seront cohérents avec les orientations de chaque commune.

Quelles sont les étapes du dispositif ?

Saint-Florent-sur-Cher appartient aux 1600 lauréates en France dont 17 dans le département du Cher. **Cet engagement s'est traduit par la signature d'une convention d'adhésion le 3 septembre 2021, en présence du préfet du Cher et pour une durée de 18 mois.** Cette signature a officialisé le travail déjà lancé depuis janvier 2021 et l'engagement du territoire pour la suite. Plusieurs étapes vont se dérouler jusqu'en février 2023, date à laquelle la collectivité devra avoir

établi sa stratégie et son plan d'actions pour la signature d'un document appelé *Opération de revitalisation du territoire*.

Au bout d'un an, quels sont les premiers résultats ?

L'autodiagnostic a permis de mettre en avant les premiers points forts et points faibles de la ville. La commune de Saint-Florent-sur-Cher bénéficie de nombreux équipements et services et jouit d'un cadre de vie très agréable, réel point fort du territoire. Les atouts de la commune de Saint-Florent-Sur-Cher et de la communauté de communes devront demain être valorisés dans une stratégie globale et transversale. Au vu des nombreuses thématiques travaillées, le défi peut paraître important. Mais avec une méthodologie précise et un travail de concert avec l'ensemble des acteurs du territoire, la définition des enjeux permettra d'identifier les actions prioritaires.

Quand verrons-nous des actions concrètes sur le terrain ?

Le programme permettra de définir une stratégie pour les 15 voire 20 prochaines années. Certaines actions notamment autour de la requalification urbaine ou de l'habitat seront longues, et tout ne se fera pas rapidement. **La diversité et la transversalité des thématiques abordées nécessitent de réunir de nombreux acteurs autour de la table**, ce qui prend du temps mais est absolument indispensable pour s'assurer de la cohérence des actions qui seront lancées. Avec la définition de la stratégie et des actions à mener, un travail de priorisation devra être réalisé. L'objectif est bien de proposer des actions à court terme en parallèle de celles qui nécessiteront un temps de réalisation plus long. **Il ne faut pas perdre de vue que l'Etat et les partenaires des collectivités (région, département, PETR, ...)** peuvent accompagner financièrement certaines actions de la démarche Petites villes de demain, mais que les investissements seront en majeure partie portés par la collectivité. Il y aura là aussi des arbitrages à faire.

Et le lien avec les habitants dans tout ça ?

Construire un projet de territoire comme Petites villes de demain ne peut se faire sans la population et les acteurs locaux. Car l'enjeu est bien de répondre aux besoins du territoire et non d'appliquer des solutions toutes faites qui ne seraient pas adaptées. Plusieurs phases de concertation auront lieu tout au long du projet, sous différents formats afin de donner la parole aux habitants. Vous avez peut-être déjà répondu à une enquête sur la qualité de vie à Saint-Florent-Sur-Cher qui a été lancée pendant l'été 2021. Les résultats

ont été diffusés sur les pages Facebook de la mairie et de la Communauté de communes. Il est prévu de communiquer très régulièrement sur l'avancée du projet, que ce soit à travers les réseaux sociaux, la presse mais également en étant présent sur le terrain lors d'évènements importants ayant lieu sur le territoire.

Vous l'aurez compris PVD c'est construire ensemble le territoire du futur ! Alors si vous avez des idées, des questions n'hésitez pas à contacter la cheffe de projet :

Anaïs Diguët : anaïs.diguët@cc-fercher.fr



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

90 000 €

Aubin Wybo, responsable développement économique communautés de communes FerCher / Cœur de Berry



Bilan après 1 an d'activité...

Depuis 40 ans, BGE (ensemBLE pour aGir et Entreprendre) soutient la création d'entreprise et œuvre pour qu'elle soit une réalité accessible à tous. En accompagnant les entrepreneurs à toutes les étapes de la création, de l'émergence au développement de l'entreprise nous donnons à tous ceux qui entreprennent les chances de réussir.

Réseau associatif à but non lucratif, BGE est formé de 43 associations implantées dans les territoires pour ouvrir des perspectives, sécuriser le parcours des entrepreneurs et créer des solutions pérennes pour l'emploi et le développement local.



VOTRE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT À LA CARTE
 POUR VOUS FAIRE RÉUSSIR
 LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE VOTRE ENTREPRISE



C'est le rôle d'Aubin Wibo, chargé de développement économique depuis 1 an sur le territoire FerCher. Aubin a rencontré plus de 80 entreprises du territoire et une trentaine de porteurs de projet ont pu être accompagnés.

La Communauté de communes FerCher a accordé près de 90 000 € de subvention aux entreprises via ses dispositifs d'aide au développement des TPE et d'aide à l'investissement immobilier.

En février, Aubin et les élus intercommunaux ont organisé une rencontre avec les entreprises du territoire.

Une vingtaine de sociétés représentées ont pu être informées des aides à disposition et ont pu faire remonter leurs besoins pour y répondre au mieux.

Les missions d'Aubin :

- Conseils et suivis à la création et reprise d'entreprise
- Accompagnement et aide au développement
- Recherche de financement
- Services aux entreprises : formations, diagnostics et document unique d'évaluation des risques (DUER)

Aubin WYBO

Responsable développement économique
 Communautés de communes FerCher / Cœur de Berry
 . 5 bis Place de la République
 18400 Saint-Florent-sur-Cher
 . 13 rue des Tours – Lury-sur-Arnon

06 08 58 58 91 - www.bge-cher.com



Chaque mois, le réseau d'affaires de FerCher se retrouve autour d'un déjeuner ensemble pour :

- Echanger entre pairs durant des moments conviviaux
- Nouer des relations significatives
- Ouvrir et créer des réseaux de partenariat
- Mutualiser des moyens
- Approfondir leurs connaissances au contact d'experts

Ces rencontres se font dans le cadre du Club BGE Cher qui propose 5 formats de rencontres :

- Afterwork,
- visites d'entreprises,
- speed business meeting,
- conférences et réseaux d'affaires.

En intégrant ces derniers vous pourrez accéder aux autres événements du département.

Rejoignez-les !

Camping-car park à Lunery

Des travaux bien avancés !



Une belle évolution pour le camping de Lunery qui va pouvoir offrir aux camping-caristes un service complet. **Le concept Camping-Car Park** répond à ce principe, des aires dédiées aux camping-caristes sur un site clos, surveillé, en gestion autonome, accessible tout au long de l'année, 24h/24 et 7 jours sur 7.

Coût de l'opération :

- achat des équipements 43 092 € HT,
- travaux réalisés en régie par les services techniques de FerCher et de Lunery.

Le camping sera ouvert aux campeurs traditionnels du 1^{er} mai au 30 septembre. Il conviendra d'avoir une carte Camping-Car Park pour accéder au camping, un automate sera à disposition à l'entrée du camping.

Camping de Villeneuve-sur-Cher

Étude en cours

Après l'évolution du camping de Lunery, FerCher étudie les différentes possibilités pour permettre une attractivité et une complémentarité du camping avec celui de Lunery.

Ouverture du camping du 27 juin au 2 septembre 2022.

43 092 €HT

Schéma de développement touristique

La Communauté de Communes FerCher a adopté son schéma de développement touristique lors de son conseil communautaire du 22 février 2022

FerCher a été accompagnée par Tourisme & Territoires du Cher dans les étapes de diagnostic, de concertation des acteurs et de définition du plan d'actions. **La Communauté de communes devient le second EPCI (établissement public de coopération intercommunale) du département à se doter d'un tel outil (après la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois-Val de Loire).** Son objectif est de l'accompagner à la décision pour mettre en places tout nouveau projet touristique, **mieux appréhender les évolutions futures des offres et clientèles et bâtir une stratégie de développement.**

L'enjeu économique est très important pour le territoire qui doit pouvoir s'appuyer sur un tourisme structuré, organisé et renforcé. **C'est pourquoi, il est apparu évident aux acteurs du territoire de réaliser une stratégie globale de développement touristique devant permettre de valoriser les richesses du territoire et de développer les retombées économiques durables.**

Le schéma de développement touristique, permet de définir les actions à mener en matière de tourisme pour les années à venir. Il doit permettre aux partenaires techniques et financiers d'avoir une bonne lisibilité du développement touristique souhaité par l'ensemble des acteurs de la communauté de communes.

Cette démarche comporte trois phases successives d'analyse et de stratégie :

• **Étape 1 : Un diagnostic** complet du tourisme. Il s'appuie sur des entretiens auprès des principaux décideurs et acteurs du tourisme et par une enquête mail

auprès de tous les prestataires, élus mais également les habitants. Le diagnostic a permis d'analyser l'offre et la demande touristique et d'évaluer l'organisation et la communication touristique réalisée sur le territoire.

• **Étape 2 : Elaboration de la stratégie**
À partir d'ateliers thématiques, différents scénarii de développement ont été définis.

Quatre orientations stratégiques ont été déclinées en actions concrètes :

Orientation 1 : renforcer la visibilité et l'identité du territoire

Orientation 2 : densifier et structurer l'offre touristique autour de filières stratégiques

Orientation 3 : optimiser l'accueil des touristes et l'expérience client

Orientation 4 : faire émerger une dynamique touristique

• **Étape 3 : Le programme d'actions**

Cette phase a consisté en l'élaboration d'un programme d'actions opérationnel répondant à la stratégie.

Il se décline en 21 actions :

> 4 concernant le positionnement et la communication touristique

> 7 permettant de développer et structurer l'offre.

> 4 optimisant l'accueil et l'expérience client.

> 6 permettant de faire émerger une dynamique touristique.

Le plan d'actions va amener les acteurs et les élus locaux à s'organiser et agir jusqu'en 2027. **Les premières actions concerneront la création d'un plan de promotion, la mise en place de la taxe de séjour, l'animation des acteurs et une réflexion sur l'hôtellerie de plein air.**

Le schéma de développement touristique s'inscrit en cohérence avec ceux du département et de la région et permet ainsi la préparation d'actions significatives dans les stratégies touristiques.

BUDGET GÉNÉRAL FERCHER

FONCTIONNEMENT

tous budgets confondus

L'élaboration du budget est un acte majeur de la vie d'une collectivité : il établit les priorités et prévoit les moyens nécessaires à l'exécution des politiques publiques décidées par les élus. Le budget est voté par l'assemblée délibérante de la collectivité (conseil communautaire). Il permet d'informer l'assemblée sur la situation financière de la collectivité et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Chaque commission fait état de ses besoins annuels et les transmet au bureau communautaire. Chaque projet est ensuite débattu, arbitré et budgétisé. Une synthèse est présentée au conseil communautaire.

Voilà une présentation succincte des budgets votés en équilibre pour votre Communauté de communes FerCher :



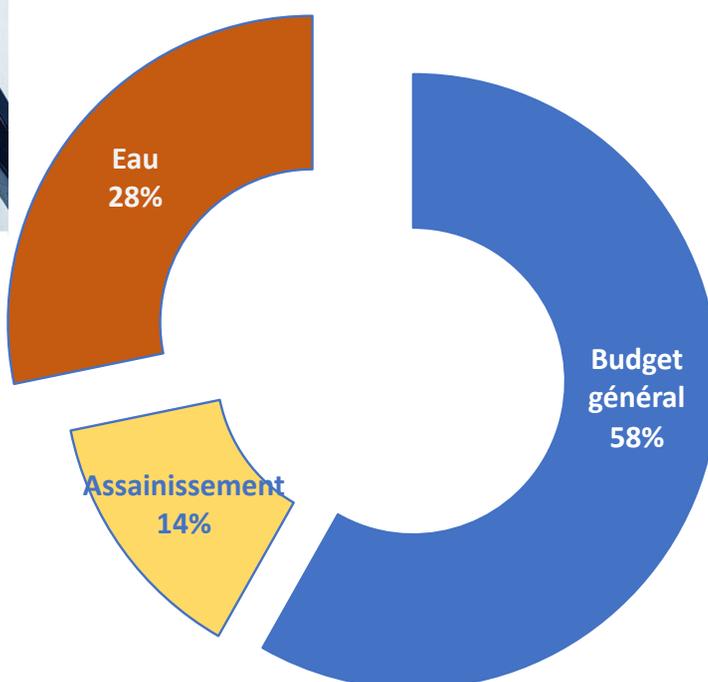
BUDGET EAU

Dépenses : 2 499 629,07 €

Recettes : 2 499 629,07 €

EXEMPLES DE DÉPENSES

- Charges de personnel : 573 970,00 €
- Charges financières : 15 537,06 €
- Reversement à l'agence de l'eau : 220 000,00 €



BUDGET GÉNÉRAL

Dépenses : 5 162 081,46 €

Recettes : 5 162 081,46 €

EXEMPLES DE DÉPENSES

- Charges à caractère général : 2 972 676 €
- Charges de personnel : 930 000,00 €
- Charges exceptionnelles : 170 000,00 €
- Dépenses imprévues : 292 905,46 €
- Virement à la section investissement : 374 500 €



BUDGET ASSAINISSEMENT

Dépenses : 1 202 663,70 €

Recettes : 1 202 663,70 €

EXEMPLES DE DÉPENSES

- Charges de personnes : 77 470,00 €
- Charges exceptionnelles : 244 024,56 €
- Reversement à l'agence de l'eau : 90 000,00 €

5 995 619 € d'investissement



BUDGET GÉNÉRAL

Dépenses : 926 787,67 €
Recettes : 926 787,67 €

QUELQUES-UNS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS

- Camping-Car Park 90 000 €
- Voirie : 38 000 €
- Site Internet : 10 000 €
- Epareuse : 24 240 €

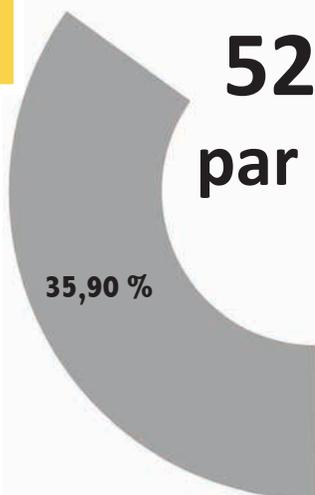
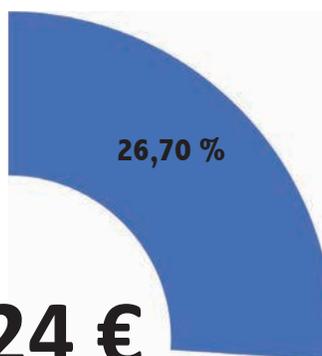
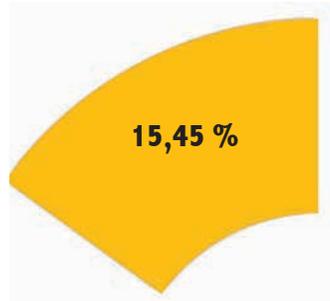


ASSAINISSEMENT

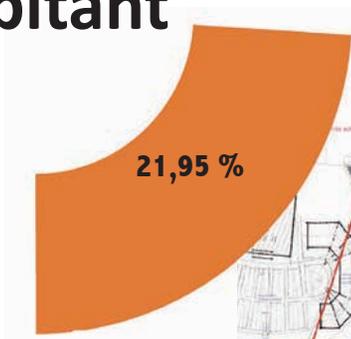
Dépenses : 1 600 554,07 €
Recettes : 1 600 554,07 €

QUELQUES-UNS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS

- Création d'un réseau assainissement rues des Lavoisiers et François-Pavillard : 1 134 256,20 €
- Requalification Impasse des Gironnais à Saint-Florent-sur-Cher : 56 000,00 €
- Fin travaux SADE Mareuil-sur-Arnon : 41 438,00 €



521,24 € par habitant



EAU

Dépenses : 2 152 440,64 €
Recettes : 2 152 440,64 €

QUELQUES-UNS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS

- Réhabilitation Château d'eau de La Vergne : 335 000,00 €
- Renouvellement canalisation Brouillammon/Entrevin : 170 000,00 €
- Inspections télévisées drains puits de captage : 140 000 €

ZAC LES TERRES DES BROSSES

Dépenses : 1 315 836,46 €
Recettes : 1 470 340,71 €

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

3 635 €

Un dimanche pour s'amuser

Suite à la baisse de fréquentation de la piscine intercommunale par les enfants à cause de la Covid-19, l'équipe des maîtres-nageurs de FerCher s'est mobilisée pour que les plus jeunes nagent de nouveau.

Azad Lecomte, élève du CREPS et stagiaire en formation BPJEPS à la communauté de communes, a construit son projet autour de cette mobilisation. Ainsi, le dimanche 13 mars 2022, Azad a organisé l'évènement **Un dimanche pour s'amuser** à destination des enfants âgés de 6 à 10 ans accompagnés de leurs parents. L'animation proposait ainsi différents parcours. En fin de matinée, les jeux étaient libres.

Un dimanche pour s'amuser a rencontré un franc succès !

La piscine intercommunale a accueilli 161 personnes dont 84 enfants et 77 adultes.

Compte-tenu de ce succès, les maîtres-nageurs de FerCher envisagent de proposer deux à trois évènements de ce type dans l'année.

La communauté de communes FerCher tient à remercier vivement Azad pour son investissement total et la réalisation du projet. FerCher remercie également chaleureusement les enfants et les parents venus participer à ce moment de partage.

Les investissements faits

Des équipements ludiques ont été achetés par FerCher pour un montant de 3 635 euros. Ces équipements à destination des enfants visent à rendre plus divertissantes et plus récréatives les baignades familiales..

Rectificatif

Dans la première édition de FerCher Le Mag, une confusion a été faite dans la présentation des activités.

L' Aqua-loisirs Pays Florentais depuis sa création en 2010 organise 2 types d'activités : aqua-forme et natation-loisir pour adultes.

Pour tout renseignement, contactez
Serge Cohen,
Président Aqua -Loisirs
Pays Florentais
06 66 48 60 52
02 48 55 17 51
president@alpf.asso.fr



UN ÉTÉ DANS LES COMMUNES DE FERCHER

INFOS PRATIQUES

JUILLET



13 juillet :

▲ Fête Nationale
à **Saint-Florent-sur-Cher**

14 juillet :

▲ Fête Nationale
à **Plou**

à **Lunery**

- 9h30 : marche de la gym séniors
- 11h30 : apéritif Républicain
- 16h30 : animation des associations
- 17h30 : concert de Fredobert
- 19h30 : Pique-nique citoyen
- 21h00 : Bal Trad Les Fleurs du Bal
- 22h30 : Retraite aux flambeaux
- 23h00 : Feu d'artifice

▲ Concours de boules

à **Civray**

- 18h00 : Pot dans les hameaux
- 20h00 : Pot salle des fêtes

▲ Repas champêtre culotte d'agneau - soirée dansante

à **Mareuil-sur-Arnon**

17 juillet :

▲ Marché de producteurs
le matin à **Rosières (Lunery)**

AOÛT

14 août :

▲ Fromagée, feu d'artifice et retraite aux flambeaux à **Civray**

du 18 au 20 août :

▲ Festival des Flo'lies
spectacles musicaux en plein air au théâtre de verdure (programme www.ville-saint-florent-sur-cher.fr) à **Saint-Florent-sur-Cher**

21 août :

▲ Marché de producteurs
le matin à **Rosières (Lunery)**

22 août :

▲ Les Grands Espaces - concert de l'Orchestre de l'Académie Musicale du Cher
20h - centre culturel Louis-Aragon
à **Saint-Florent-sur-Cher**

22 août au 4 septembre :

▲ Tournoi des fondeurs Tennis club de Rosières à **Rosières - Lunery**

24 août :

▲ Nuit de la chauve-souris avec le conservatoire d'espaces naturels
inscription obligatoire avant le 23 août au 02 48 83 00 28
Lunery - Chaumes du Patouillet

28 août :

▲ Festival d'été - Brocante et fête au village au plan d'eau organisé par le comité des fêtes et l'association Objectif
à **Mareuil-sur-Arnon**

▲ Brocante de l'USRL Football

à **Lunery**

Tout l'été au Tiers lieu Le Cercle

Rosières (Lunery)

- ▲ Musée d'art à visiter
- ▲ Différents ateliers

Page facebook : [Tierslieulecercle](https://www.facebook.com/Tierslieulecercle)

SEPTEMBRE

3 septembre :

▲ Marche semi-nocturne organisée par le comité des fêtes de Lunery - repas sur le parcours sur réservation 06 58 58 21 04
à **Chanteloup - Lunery**

4 septembre :

▲ Finale du tournoi des fondeurs Tennis club de Rosières - 14h00
à **Rosières (Lunery)**

10 septembre :

▲ Nettoyage des bords du Cher

à **Rosières (Lunery)**

Le Cercle et le syndicat de chasse de Lunery - 9h00 au Cercle

à **Saint-Florent-sur-Cher**

Organisée par la municipalité de Saint-Florent-sur-Cher, l'association des chasseurs de gibiers d'eau et le Sicala - 9h00 Île Robinson

11 septembre :

▲ Brocante RCL Rugby - inscriptions : 06 59 50 34 36 à **Lunery**

17 septembre :

▲ Spectacle Step On Strings final de la semaine de la danse
à **Saint-Florent-sur-Cher**

18 septembre :

▲ Brocante et marché comité des fêtes de Rosières - 06 70 60 94 61 à **Rosières (Lunery)**

▲ Journée du Patrimoine

visites, animations et marché local 9h00 - 18h00 au **Château/Hôtel de Ville de Saint-Florent-sur-Cher**

MERCREDI 24 AOÛT
Exceptionnel à Lunery

Nuit

de la

CHAUVE-SOURIS

Viens avec une lampe de poche
et des vêtements chauds...
de 19h à 22h

à la découverte d'animaux
aussi étranges
que mystérieux !

Rendez-vous à 19h Chaumes du Patouillet

Inscriptions obligatoires avant le 23 août 12h.
02 48 83 00 28

